



PAYSAGE HARMONIEUX PROTÉGÉ DE MENABE ANTIMENA

Catégorie :

Paysage Harmonieux Protégé,
catégorie V

Gestionnaire :

Association Fanamby

Superficie :

210 312 Ha

Localisation géographique :

Province Toliara ; Région Menabe ;
Districts Morondava et Belo/Tsiribihina

Label international :

Zone clé de la biodiversité, site Alliance Zéro Extinction (AZE), Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), Aire Prioritaire pour la Conservation des Plantes, site RAMSAR (lac Bedo).

ESPÈCES PHARES

Menabe Antimena est constitué par une diversité biologique exceptionnelle. Il est caractérisé par de grands blocs contigus d'habitats naturels tels les **forêts denses sèches, le lac Kimanaomby, le lac Bedo et les mangroves avec un centre de micro endémisme.**

Les forêts denses sèches abritent beaucoup d'espèces endémiques telles que le Hazomalany, le palissandre et des baobabs. Elles constituent également l'habitat principal des espèces phares du Menabe Antimena dont le rat sauteur géant, la tortue à queue plate, le plus petit primate du monde (le microcèbe de Mme Berthe), la mangouste à rayures fines et le Fosa. Les lacs abritent quant à eux de nombreuses espèces d'oiseaux.



16

ESPÈCES DE CHAUVES- SOURIS

dont **2** vulnérables
(ex : le renard volant
de Madagascar)



149

ESPÈCES D'OISEAUX

dont **1** en danger
critique (l'aigle
pêcheur de
Madagascar, **5** en
danger (ex : sarcelle
de Madagascar, le
héron crabier blanc,
le grèbe malgache)
et **3** vulnérables
(ex : le gravelot de
Madagascar, la mésite
variée)



15

ESPÈCES D'AMPHIBIENS

dont **1** vulnérable



54

ESPÈCES DE REPTILES

dont **1** en danger
critique (la tortue à
queue plate),
2 en danger et
4 vulnérables parmi
lesquelles **2** espèces
de caméléon



8

ESPÈCES DE LÉMURIENS

dont **3** en danger
critique (le petit
lépilémur, le sifaka,
le microcèbe de Mme
Berthe), **2** en danger
et **2** vulnérables
(ex : le lémur roux)



14

ESPÈCES D'AUTRES MAMMIFÈRES

dont **1** endémique
locale classée
en danger
(le rat sauteur géant)
et **1** espèce de tenrec
vulnérable



312

ESPÈCES DE PLANTES

dont **243** endémiques
de Madagascar parmi
lesquelles **4** sont en
danger (ex : Renala)
et **3** vulnérables



3

ESPÈCES DE CARNIVORES

dont **1** en danger et
1 vulnérable (le Fosa)

Classement UICN

SPÉCIFICITÉS DE L'AIRE PROTÉGÉE

PAYSAGES ET HABITATS



Forêt dense sèche, fourré xérophile (variante très appauvrie des forêts denses sèches), mangroves, tannes, lacs, forêts et fourrés secondaires, prairies et pâturages secondaires, marais interdunaires.

PRESSIONS ET MENACES



Agriculture itinérante sur brûlis, feux de brousse incontrôlés, exploitation forestière sélective, production de charbon, chasse et piégeage d'animaux sauvage, drainage et assèchement des marais, exploitation des palétuviers, espèces envahissantes, migration.

PARTICULARITÉ



Inclut la zone de protection et de conservation du site d'intérêt biologique de la forêt de Kirindy (ancienne concession forestière (CNFEREF)), la Réserve Spéciale d'Andranomena gérée par MNP, l'ancien site d'intérêt biologique d'Analabe (connu sous le nom de « La concession de Heaulme ») ; mais les deux derniers conservent leurs propres statuts juridique et foncier.



VALEUR ÉCONOMIQUE

Offre des **revenus supplémentaires** pour la population grâce à **l'écotourisme** dans la réserve spéciale d'Andranomena et au Centre National de Formation, d'Etude et de Recherche sur l' Environnement et Foresterie (CNFEREF).

Existence d'une association de **sculpteurs** valorisant les bois (précieux) morts dans les zones de droit d'usage dont la filière est bien structurée et rapporte beaucoup aux communautés.

32 095
habitants

bénéficient
directement
des services
écosystémiques
fournis par l'aire
protégée.



CONTRIBUTION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Autant le gestionnaire délégué de fait (Fanamby) que les sub-délégués (Durrell), CNFEREF travaillent étroitement avec les communautés locales : que ce soit pour la gestion de la zone, à travers les différents Transferts de Gestion des Ressources Naturelles (TGRN) mis en place, ou encore la mise en œuvre des activités comme les patrouilles et la lutte contre les feux, à travers les **Comité Local de Gestion, agents de feu, Comité Exécutif de Dina, etc.**



LES EFFORTS DE LA FAPBM

Les appuis de la FAPBM pour le Paysage Harmonieux Protégé de Menabe Antimena ont débuté en **2022**. Ce financement assure **la mise en œuvre des activités de conservation, et couvre une partie du salaire et des frais de fonctionnement.**



Forêt dense sèche © Fanamby

Microcebus berthae © Durrell



www.fapbm.org

Créée en 2005, la **Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM)** est un fonds fiduciaire malgache dédié à la conservation de la biodiversité de Madagascar. Elle constitue un mécanisme de financement innovant et pérenne du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM).